

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA RÉVISION DU PLU DE DIRAC

Le Président de GrandAngoulême a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Dirac, qui répond notamment aux évolutions législatives, ainsi qu'aux enjeux de limitation de la consommation d'espace, de la redéfinition des zones à urbaniser permettant de répondre aux besoins des populations actuelles et future, dans le respect de la qualité architecturale et paysagère de la commune.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 25 septembre 2019 à 14h00 au vendredi 25 octobre 2019 à 17h00, soit une durée de 31 jours consécutifs.

Monsieur Alain FRADIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- au service planification de GrandAngoulême, 139 rue de Paris, 16000 Angoulême ;
- à la Mairie de Dirac, 239 rue du Bourg, 16410 Dirac.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de GrandAngoulême : **www.grandangouleme.fr** (onglet **vivre et habiter / urbanisme / PLU / enquêtes publiques**) ainsi que sur un poste informatique disponible au service planification de GrandAngoulême.

Durant toute l'enquête publique, le public pourra **consigner ses observations et propositions** dans les **registres ouverts** à cet effet au service planification de GrandAngoulême et en Mairie de Dirac, ou les adresser :

- par écrit, **à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur** : Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême - enquête publique PLU de Dirac - 25 Boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême ;
- par courriel, **à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur**, à : **plu_communes@grandangouleme.fr**

Le commissaire enquêteur recevra le public, sans rendez-vous, aux jours, horaires et lieux suivants :

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|--|
| - mercredi 25 septembre 2019 | de 14h00 à 17h00 | Mairie de Dirac |
| - lundi 7 octobre 2019 | de 16h00 à 19h00 | Mairie de Dirac |
| - jeudi 17 octobre 2019 | de 9h00 à 12h00 | Mairie de Dirac |
| - jeudi 17 octobre 2019 | de 15h00 à 18h00 | Service Planification de GrandAngoulême |
| - vendredi 25 octobre 2019 | de 14h00 à 17h00 | Mairie de Dirac |

Les contributions du public formalisées pendant les permanences du commissaire enquêteur (registre, courriers, annexes) ainsi que tout courriel reçu pendant la période de l'enquête publique, seront consultables au service planification de GrandAngoulême et sur le site www.grandangouleme.fr

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui dispose d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de GrandAngoulême. Ces documents seront consultables au service planification de GrandAngoulême, sur son site internet et à la mairie de Dirac, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le dossier de révision du PLU de Dirac a fait l'objet d'une évaluation environnementale et de l'absence d'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale au 3 août 2019.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de GrandAngoulême pourra approuver la révision du PLU de Dirac. Le dossier sera adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché au siège de GrandAngoulême, en mairie de Dirac et en plusieurs autres lieux communaux, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Madame Sylvie LANCUENTRE, service planification de GrandAngoulême, au 05 86 07 70 48 ou par courriel : **plu_communes@grandangouleme.fr**